Pourquoi choisir un médecin traitant ?



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

J'obtiens plus facilement un rendez-vous dans la journée si mon besoin est urgent !

De plus, mes soins sont mieux remboursé ! **70 %** du prix de ma consultation est remboursé par l'Assurance Maladie avec mon médecin traitant contre seulement **30%** si je n'en déclare pas.

Vous cherchez un médecin traitant ?

Nous vous invitons **à scanner le QR Code** suivant et à remplir le questionnaire ou nous envoyer un mail à recherchemedecintraitant@cptscentre21.fr ou par téléphone : 03 73 27 54 33

Vous serez recontacté dans les meilleurs délais soit par mail ou par téléphone.